

**L'association Convergence-Pays a organisé, le 1<sup>er</sup> avril 2011 au kiosque à Musique, un pique-nique thématique sur le thème des :**

## **Squats en Nouvelle-Calédonie**

**La pluie a malheureusement réduit l'assistance à une 12aine de personnes parmi lesquelles des professionnelles de l'aménagement et des représentants des squats de Nouméa. Voici quelques extraits des échanges, enrichis d'informations apportées par des professionnels lors de la relecture :**

Les questions financières semblent primer : des personnes quittent les logements sociaux pour les squats, pour ne plus payer de loyers, même aidés.

La qualité de vie est-elle meilleure dans un type de logements ou un autre ? Ca dépend de la qualité du squat (présence d'eau courante, de groupes électrogènes, ...) et du logement social (espaces verts, ...). Par exemple, les enfants ont de l'espace dans les squats mais l'environnement périscolaire (les devoirs) est irrégulier. On peut ainsi remarquer qu'il y a une grande hétérogénéité dans les squats et dans les qualités de vie qu'ils proposent. Les projets pilotes de la Province Sud ne concernent d'ailleurs, malheureusement, que les moins défavorisées de ces zones d'habitat.

La dimension anthropologique des squats est essentielle, comme le relève Dussy dans sa thèse où elle assimile les squats à des tribus urbaines et à la légitimation du Kanak en ville. Mais cette dimension culturelle et anthropologique doit-elle réellement être résolue par la réhabilitation des squats ? Sans doute les coutumiers doivent-ils réaliser un travail important et nécessaire sur "être un kanak en ville" qui pourrait nourrir la construction de logements sociaux (ou non) plus adaptés au monde mélanésien. Pour rappel, en 1996 30% des mélanésiens vivaient dans le Grand Nouméa (et aujourd'hui ?).

D'un point de vue urbanistique, les squats sont une extension de la ville et peuvent avoir une certaine légitimité : rappelons que leurs occupants travaillent pour la ville<sup>(1)</sup>. Interrogeons-nous plutôt sur l'accueil que les urbains leur réservent. D'autant plus que le squat peut n'être qu'une étape provisoire. Mais si un seuil quantitatif est franchi, il ne sera plus possible de faire machine arrière : dans les pays en voie de développement qui ont opté pour la réhabilitation, 25% à 80% des habitants de certaines villes vivent en habitat spontané. Le Chili, qui n'a jamais dépassé les 20% a réussi à construire assez de logements pour tous. Chez nous, les squats représentent environ 10% de la population du Grand Nouméa.

Dans toutes les villes avec une forte croissance urbaine, la question de l'habitat spontané s'est posée: à Chicago en 1910, à Paris entre les deux guerres (et les fameuses maisons Castor construites avec une aide à l'autoconstruction), ... Elle s'est résolue non par des politiques sectorielle d'habitat, mais bien par une meilleure répartition des richesses : le logement n'est que le symptôme d'un mal plus profond qui touche la société calédonienne. Ce mal, terrible, c'est l'étirement de la colonne sociale et aujourd'hui rien n'est fait pour en soigner les racines (fiscalité injuste, clientélisme, ...).

Il ne s'agit donc pas de pointer du doigt certaines populations ou le phénomène de l'exode rural. L'exode rural n'est pas le fond du problème du logement (social ou spontané): il ne représente que 14% de l'augmentation de la population du Grand Nouméa depuis 1996, le gros de la croissance urbaine étant du à l'accroissement naturel et aux arrivées extérieures.

Le problème du logement réside bien d'abord dans la quantité de logements produits et après dans sa qualité (adaptation au monde océanien, cages à lapin...).

C'est ce que disent les rapports de la cour des comptes et de l'IEOM sur le développement du GN et la politique de logement social sont révélateurs de l'installation peu à peu d'une ville à deux vitesses (cela se voit dans l'écart des loyers entre logements sociaux et non sociaux). Figer des

populations dans les squats accentue cette ville à deux vitesses (et de plus en plus, à trois vitesses, comme l'exprime le sociologue Donzelot en France, avec les quartiers bourgeois, les logements de pauvres et la classe moyenne périurbaine à Païta ou ailleurs). Finalement, c'est bien pratique de réhabiliter les squats, ça évite de faire des logements sociaux à côté des quartiers bourgeois ... et des électeurs !

A la lumière de ces observations il serait insensé de réduire les programmes de logements sociaux : Les 1<sup>er</sup> bénéficiaires n'en sont pas les squatteurs à résorber mais les 60 000 habitants des logements en sur-occupation. Leurs conditions de vie sont souvent plus dramatiques que dans les squats, qui ne sont en comparaison qu'un épiphénomène dans le drame du logement dans le Grand Nouméa.

Un des arguments pour restructurer les squats est la typologie des logements sociaux "cage à lapins". L'exécutif provincial a beau jeu de critiquer cet état de fait rendu obligatoire par une délibération provinciale votée<sup>(2)</sup> par le RPCR qui fige les dimensions des pièces dans les logements sociaux (en fonction en plus du degré de leur caractère social). Avant de réhabiliter les squats, il faudrait peut-être se demander comment rendre le logement social plus océanien et mieux intégré au tissu urbain (plutôt que les ghettos en cours).

Il faut en effet raisonner en termes de qualité de vie, ce qui est lié à l'espace disponible. Ainsi, les squats, ont l'avantage de disposer d'espaces publics, qui sont de plus des espaces de communication. Malheureusement, ils ne sont pas mis en valeur. C'est un peu le concept des maisons communes dans les quartiers. Dans le même temps, on observe que certains quartiers sociaux sont sous-équipés en termes d'espaces publics.

Et raser les squats pour mettre les gens en logements sociaux peut sembler une solution facile mais ce n'est pas si simple : il faut analyser la raison de la présence de leurs occupants. Et chaque cas est unique. Il y a 3 expériences connues : en métropole, à l'anglo-saxonne et dans les favelas. Dans ce dernier cas, la pérennisation par la mise en place d'assainissement a été privilégiée et les pouvoirs publics ont abordé de front toutes les problématiques liées.

De plus, réhabiliter les squats ne doit pas signifier "faire des supers campings" mais intégrer les squats à ville. En les gardant au bord d'une voie express et en construisant à côté de ces derniers des échangeurs anachroniques (cf l'Etrier), ce n'est pas le chemin pris. Peut-être faudrait-il transformer (enfin) la voie express en boulevard.

Par ailleurs, la province Sud parle de récupérer un loyer : Comment ? Avec quel taux de recouvrement ? Les techniciens se demandent eux comment a été évalué sa somme de 6,9 milliards en 5 ans (1,38 milliard par an) évoquée par les politiques.

Enfin, alors que se rencontrent des conceptions différentes du foncier (propriété privée vs vision océanienne), les squats ne sont-ils pas à la recherche d'une solution intermédiaire qu'il s'agirait de sécuriser. En effet, la question des risques (inondations notamment) est très importante et convient d'être évaluée pour les squats en fond de thalweg et en bord de mer dès lors qu'ils sont officiellement accompagnés. A moins que les décideurs politiques, comme dans les catastrophes des permis de construire de certaines villes inondées en métropole, ne se fichent de l'implication de leurs responsabilités dans la sécurité de certains des citoyens de leurs villes...

La pluie a malheureusement interrompue ici le débat. Nous aurions aimé aborder également : La problématique de la gestion du foncier dans le temps (zones d'extension urbaine compromises par les occupations de fait) ; la gestion des écosystèmes menacés (à l'heure où les derniers lambeaux de forêts sèches urbains sont défrichés pour faire des cabanes ou des champs) ; les attentes des populations ; ...

(1) : précision Convergence-Pays : 90% des foyers en squats abritent au moins un salarié.

(2) : délibération 34-98 du 10 juillet 1998 qui fixe des surfaces maximales pour le logement social (et même, des surfaces maximales différentes suivant qu'on est pauvre ... ou très pauvre !).